• Picardie Nature s'attaque aux décharges sauvages

Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement

De plus en plus de riverains se plaignent de la présence de dépôts de gravats qui s'apparentent plus à de véritables décharges sauvages.

Des décharges pas si rares..

Il n'est pas rare de croiser sur les bords des chemins des petits tas de gravats déposés par des artisans peu scrupuleux ou des bricoleurs du dimanche. Il existe pourtant tout un réseau de déchetteries qui acceptent ces déchets du BTP. Mais certains voient les choses en grand. Quelques-uns de ces dépôts concernent des volumes conséquents, dépassant plusieurs milliers de mètres cubes notamment sur les communes de Plachy-Buyon, de Corbie et en périphérie d'Amiens.

Ni autorisation, ni contrôle..

Or il s'avère que ces dépôts n'ont aucune autorisation. De ce fait aucune garantie n'est apportée quant à la qualité des matériaux enfouis et au risque de pollution de l'environnement. **Ces décharges se font au détriment des espaces naturels des zones péri-urbaines où la biodiversité peut être riche, comme sur les larris.**

La réglementation est pourtant claire, les





installations de stockage de déchets inertes (ISDI) doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale. Cet acte administratif signifie qu'une procédure de contrôle des matériaux a lieu et fait l'objet d'un suivi. Cela apporte la garantie que des matières polluées ne sont pas enfouies et ne risquent donc pas de contaminer l'environnement.

Picardie Nature porte plainte

Face à cette situation scandaleuse et face au risque de pollution, **Picardie Nature a décidé de porter plainte contre les exploitants afin que ces sites illégaux soient fermés et remis en état.**

Il n'existe actuellement que 2 ISDI disposant des autorisations adéquates. Il semblerait donc que de nombreux entrepreneurs choisissent une solution de facilité illégale pour éliminer leurs déchets au détriment du développement d'une filière de valorisation et de recyclage.

Il est produit chaque année près de 3 millions de tonnes de déchets du BTP sur l'ensemble de la Picardie dont 1 million est traité dans des structures adaptées et autorisées. Il reste plus de 2 millions de tonnes de déchets perdues dans la nature...

Vous pouvez participer à notre enquête en remplissant le formulaire de recensement des décharges sauvages de déchets disponible sur notre site Internet.